



## ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

Mesdames, Messieurs,

### **EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE**

**Art.L1122-17** : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, Lundi 12 novembre 2018 à 18 heures 30.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 31 octobre 2018.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,  
Par délégation,

Les Bourgmestre et Échevins,  
Par délégation,

Bruno Van Der Smissen  
Chef de Bureau

Giovanna CORDA  
Echevine

## **ADMINISTRATION GENERALE - INFORMATIQUE**

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance 29 octobre 2018.**

2. ORES Assets – Assemblée générale du 22 novembre 2018.
3. Société Coopérative Intercommunale Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons Borinage - Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre 2018.
4. ETA ALTERIA – Assemblée générale du 30 novembre 2018.
5. IRSIA – Assemblée générale du 30 novembre 2018.
6. IDEA - Assemblée générale du 28 novembre 2018.
7. HYGEA – Assemblées Générales Ordinaire 29 novembre 2018.
8. Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland – Assemblée Générale du 26 novembre 2018
9. Assemblée Générale Ordinaire de l'intercommunale IMIO du 28 novembre 2018.
10. Assemblée Générale Extraordinaire de l'intercommunale IMIO du 28 novembre 2018.

<p><b>RATIFICATIONS FACTURES, COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.</b></p>
--

**11. Ratifications de factures.**

- Acceptation de la facture n° 18F-001524 du fournisseur BE MAINTENANCE d'un montant de 395,75€ TVAC ;
- Ratification facture n° 72221550 du 20/04/2018 de la SA Ricoh pour un montant de 112.34 € TVAC ;
- Ratification facture - Artistes divers - Acquisition d'oeuvre d'art - toiles exposées à la maison communale d'Hornu lors de la rétrospective de l'artiste Wathelet pour un montant de 500€ ;
- Ratification facture n°9111065350 du 26/10/2017 de la SPRL Staples pour un montant de 806.55 € TVAC ;
- Ratification facture - Déclenchement intempestif de l'alarme incendie à la Maison Communale de Boussu - facture n°335841 de la société VLV du 29/06/2018 pour un montant de 183,01€ TVAC ;
- Ratification facture - Mr Bricolage n°50077 du 31/07/2018 de la S.A BRICOMO (Mr Bricolage) pour un montant de 45.73 € TVAC ;
- Ratification facture - TORMAX - Entretien de la porte de la Maison Communale de BOUSSU - facture 180466 pour un montant de 500€ ;
- Ratification facture - Ecole du Jardin de Clarisse - Vérification de l'installation de chauffage - facture n°18F-002752 de la société Be maintenance du 12/06/2018 pour un montant de 129,47€ TVAC ;
- Ratification facture - Centre Culturel - Dépannage suite à un problème de température et nettoyage des filtres des chaudières - facture n°18F-002743 de la société Be maintenance du 12/06/2018 un montant de 756,01€ TVAC ;
- Ratification facture - Centre Culturel - Vérification de l'installation de chauffage - facture n°18F-001517 de la société Be maintenance du 13/04/2018 pour un montant de 129,47€ TVAC ;

- Ratification facture - Remplacement de la sonde d'ionisation à l'école du Jardin de Clarisse - facture n°18F-001961 de la société Be maintenance du 30/04/2018 pour un montant de 196,33€ TVAC ;
- Ratification facture - Centre Culturel - Dépannage suite à un problème de température - facture n°18F-002750 de la société Be maintenance du 12/06/2018 un montant de 198,44€ TVAC ;
- Ratification facture - Entretien et réparation du tracteur - factures n°1802153 (484,71€TVAC) et 1802152 (706,14€TVAC) de la société Abrassart du 28/08/2018.
- Ratification facture - TORMAX - Entretien de la porte de la Maison Communale de BOUSSU - révision de la décision du 02/10/2018 pour un montant de 614,62€HTVA ;
- Ratification facture - ORES - Coffret électrique complet Marché de Noël 2017 - Facture 15293793 d'un montant de 2.553,92€TVAC ;
- Ratification facture - Entretien et dépannage des installations gaz - factures 181305 (2.260,62€TVAC) et 181306 (560,02€TVAC) du 23/03/2018 de la société DALEMANS ;
- Ratification facture - MTI - Contrôle et remplacement d'un tachygraphe pour l'hydrocureuse - Facture 1831027 d'un montant de 1.540,26€TVAC ;
- Ratification facture - CARLIER MOTOR - Entretien et réparation des véhicules de marque VW - Facture 2018/DVMCM/1209 d'un montant de 1.313,77€TVAC ;
- Ratification facture - RICOH - Acquisition d'agrafes - facture n°72238397 d'un montant de 259,91€TVAC ;
- Ratification facture du 08/09/2018 du vétérinaire Blondiau pour un montant de 346,18 € TVAC
- Ratification facture - Régie Montoise de la Publicité - facture n°05-218058 du 25/09/2018 pour un montant de 484 € TVAC.

## **12. Communication de la tutelle.**

- La délibération du Conseil communal de Boussu du 10 septembre 2018, relative à la souscription de parts D frais de fonctionnement – secteur historique au sein du capital de l'IDEA pour la quote-part de la commune de Boussu dans les frais de fonctionnement assainissement bis de 2016 pour un montant de 12.285,11 €, est approuvée.
- La délibération du Conseil communal de Boussu du 10 septembre 2018, relative à la souscription de parts D secteur historique au sein du capital de l'IDEA pour la quote-part de la commune de Boussu dans les travaux dits « DIHECS » de l'assainissement bis de 2016 pour un montant de 4.487,48 €, est approuvée.
- La délibération du Conseil communal de Boussu du 10 septembre 2018, relative à la souscription de parts D Invest - secteur historique au sein du capital de l'IDEA pour la quote-part de la commune de Boussu dans les travaux d'investissement dits « assainissement bis » de 2016 pour un montant de 5.065,31 €, est approuvée.

## **DIRECTION FINANCIERE - SERVICE DE LA RECETTE**

## **13. Vérification de l'encaisse communale au 30/09/2018.**

## **SERVICE DES FINANCES - TAXES - GESTION BUDGET & MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES**

## **14. Approbation du taux de couverture du coût vérité – Budget 2019.**

## **15. Fabrique d'Église Saint-Joseph – Acceptation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2018.**

## **16. Fabrique d'Église Protestante – Réformation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2018.**

## **JURIDIQUE - MARCHES PUBLICS(GESTION ADMINISTRATIVE- JURIDIQUE ET TUTELLES) - ASSURANCES - RÈGLEMENTS DE TAXE ET REDEVANCE**

17. Affaire A.C. Boussu / Deroubaix SA – Citation en justice
18. Service extraordinaire/ordinaire - Mise en place d'une ligne internet professionnelle via le marché passé par la centrale d'achats du DTIC.
19. Règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés – Exercice 2019.
20. Convention de bail co-accueil à l'école du Calvaire.

## **TRAVAUX - VOIRIE - MOBILITE - MARCHES DE TRAVAUX(PARTIE TECHNIQUE)**

21. Règlement complémentaire sur le roulage - Attribution d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite - rue de Dour n° 506a à 7300 Boussu.
22. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite – rue des Nicoles n° 8 à 7301 Hornu.
23. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite – rue Sainte Victoire n° 42 à 7301 Hornu.
24. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite – Place Quinchon n° 39 à 7301 Hornu.
25. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite – rue Fernand Anseau n° 12 à 7300 Boussu.
26. Règlement complémentaire sur le roulage – Rue de la Chapelle, interdiction de stationner, du côté impair, sur une longueur de 10 mètres, le long du n° 13 (en prolongation d'une mesure similaire) via le tracé d'une ligne jaune discontinue.
27. Règlement complémentaire sur le roulage – rue Barbet, abrogation du stationnement alterné semi-mensuel existant entre la rue de la Chapelle et la rue des Boraines.
28. Règlement complémentaire sur le roulage – Interdiction de stationner dans la rue Delcourt, du côté pair, le long du n° 50 sur une distance de 3 mètres (en prolongation du garage du requérant).

- 29.** Règlement complémentaire sur le roulage – Dans la rue de Warquignies, le stationnement est délimité au sol : - du côté pair, le long des 220 à 214 ainsi que le long des 62 à 58, - du côté impair le long du n° 47.

**HUIS CLOS**